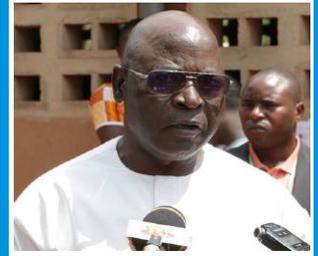




N° Vert 80 00 88 88

Ne vous faites pas complices des crimes économiques, dénoncez toute fraude ou corruption dans les marchés publics !

Elections Locales partielles



Cinq communes ont voté hier ^{P6}

WATRAA

Les Vainqueurs

Hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses 16 Août 2019 N° 239 - Prix 250 F CFA

Santé

Bientôt l'Hôpital de Référence Saint Péregrin à la disposition des populations ^{P2}

Mort subite de DJ Arafat



Etre star, c'est aussi savoir protéger sa vie pour le bonheur des fans ^{P2}

Modification de la loi "Bodjona"

L'opposition paie-t-elle le prix de son exagération? ^{P4}

Troisième édition du Tournoi de la Tabaski à Dapaong



Noël Depoukn «ce tournoi est destiné à encourager le brassage religieux, le vivre ensemble et surtout, faciliter le contact entre les jeunes et les forces de l'ordre» ^{P3}

Bilan sombre des accidents de circulation au premier semestre 2019



Le permis de conduire et l'alcootest pour limiter les dégâts ^{P2}

Bilan sombre des accidents de circulation au premier semestre 2019

Le permis de conduire et l'alcootest pour limiter les dégâts

Le bilan des accidents de circulation au cours du premier semestre 2019 sont assez sombres. « 3 178 accidents de circulation dont 354 pertes en vies humaines ont été enregistrés au Togo au premier semestre de l'année 2019 », a indiqué le Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile, Gal Yark Damehane la semaine dernière.

Selon le ministre, plus de 44% des cas d'accidents de circulation enregistrés au Togo du 1er janvier au 31 juillet 2019, sont causés par des engins à deux roues (157 morts), suivis des voitures légères et des poids lourds. Face à ce constat alarmant, le gouvernement a travers



le ministère en charge de la protection civile a décidé prendre des décisions fermes. Désormais, le permis de conduire est obligatoire pour tous usagers de la route y compris les deux roues. L'alcootest sera aussi utilisé.

« Le constat c'est que beaucoup d'usagers ne passent pas le permis de conduire. Or on sait qu'avoir le permis de conduire c'est connaître le Code de la route. Et on enregistre beaucoup d'accidents parce que les usagers ne connais-

sent pas ce code. Pour remédier à tout cela, nous donnons jusqu'à fin septembre 2019 pour que chaque usager de la route au Togo fasse un effort pour passer le permis de conduire. Les services techniques sont disponibles pour organiser des séances extraordinaires ou foraines. Nous avons également prévu à partir de la fin du mois de septembre, l'usage d'alcootest. Ces mesures entrent en vigueur à partir du 1er octobre. », a fait savoir le ministre Yark. « Ceux qui seront arrêtés à un point de contrôle sans permis ou en état d'ivresse seront sanctionnés sévèrement », a-t-il martelé.

Depuis la sortie du mi-

nistre Yark, l'obligation aux motocyclistes de disposer d'un permis de conduire et d'ici fin septembre est beaucoup critiquée. Mais il faut reconnaître que si le gouvernement a pris cette décision, c'est parce qu'il y a trop de désordre sur nos routes. Même si elle fait mal, son objectif est de nature à préserver la vie des personnes. La question est de savoir si le service compétent sera en mesure de gérer tous les conducteurs avant la fin du mois de septembre pour que le contrôle strict démarre le 1er octobre. Wait and see !

Jack NUKUNU

Mort subite de DJ Arafat

Etre star, c'est aussi savoir protéger sa vie pour le bonheur des fans

Le grand artiste ivoirien, la légende du coupé-décagé, DJ Arafat, est mort le 12 août suite à un accident de circulation survenu la nuit précédente.

A l'heure où le monde entier pleure ce grand

homme qui a révolutionné le coupé-décagé, il faut reconnaître qu'il aurait pu éviter la peine actuelle à sa famille et à ses milliers de fans s'il avait pris soin de sa vie. Selon des messages et des photos qui circulent

sur les réseaux sociaux, DJ Arafat conduisait de vive allure et sans casque une moto lorsqu'il a percuté une voiture. Il passe de vie à trépas à 33 ans seulement. L'accident de Arafat n'est pas un cas isolé.

Les artistes font très souvent des accidents. Son ex allié Débordo Likufa avait une année fait un grave accident mais il a eu la vie sauve. Aujourd'hui, il refuse qu'on lui rappelle ce mauvais souvenir qui le

hante toujours comme un démon. Ici au Togo, on se rappelle que Makassi, l'un des danseurs du groupe Toofan avait aussi perdu sa vie dans un accident de circulation. Très souvent,

Suite à la p 5

Siège : Derrière EPP Kélégougan
Tél : 90-02-52-45 / 22-35-81-95
E-mail : micheltchadja@yahoo.fr
c/s Casier N° 087. 13 BP152
LOME-TOGO

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Michel Yao TCHADJA
(alias Ezi Akoma)
Cel : 90-02-52-45 / 22-32-92-57

SECRÉTAIRE DE REDACTION

Pamphile S. NUMENYA

REDACTION

Ezi Akoma
W. Maléki
Achile
A. Fic
Jack Nukunu
Hubertine Akouvi
Séna Le Libre Penseur

INFOGRAPHISTE

Pamphile S. NUMENYA

IMPRIMERIE

La Colombe
Tirage : 3.000 Exemplaires
Récupéré N° 0471/29/05/13/HAAC

**Annonces et pubs :
appelez le 90-02-52-45**

Retrouvez
votre Journal
WARAA
Les Vainqueurs
chaque jeudi
dans les kiosques

Numéros Utiles

CHU Tokoin :	22-21-25-01
CHU Campus :	22-25-77-68
	22-25-47-39
	22-25-78-08
Commissariat Central :	22-21-28-71
Sûreté Nationale :	22-22-21-21
Pompiers :	118 ou 22-21-67-06
Gendarmerie (Secours et assistance)	172 ou 22-22-21-39
Police secours	117

Troisième édition du Tournoi de la Tabaski à Dapaong Noël Depoukn «ce tournoi est destiné à encourager le brassage religieux, le vivre ensemble et surtout, faciliter le contact entre les jeunes et les forces de l'ordre»

La troisième (3ème) édition de la finale de la Coupe de la Tabaski a eu lieu dimanche 11 août 2019 à Dapaong (localité située à 600 km au Nord de Lomé). L'événement parrainé par le président national de la Nouvelle jeunesse pour le soutien au Président Faure (NJSPF), Noël Depoukn a permis d'opposer l'Union sportive de Bodjopal (USB) face à l'équipe des militaires du 4è RI. Et c'est la NJSPF qui a remporté le 1er prix



sur un score de 1 -0. Ont pris part à cette finale l'évêque et l'imam de la ville de Dapaong. Selon M. depoukn, ce tournoi est organisé

afin d'encourager le brassage religieux, le vivre ensemble et surtout, faciliter le contact entre les jeunes et les forces de l'ordre afin de mener une lutte acharnée contre les personnes menaçant la sécurité dans les quartiers, cantons et villages de la région des



Savanes. Il faut rappeler que toutes les équipes sont réparties avec des prix tels que des ballons, des maillots et des enveloppes allant de 25 à 150.000 F CFA et des trophées.

WARAA

Santé

Bientôt l'Hôpital de Référence Saint Pérégrin à la disposition des populations

Le nouvel hôpital St Pérégrin sera bientôt mis à la disposition des populations. La date prévue est le 31 mars 2020, selon les informations.

La mise en place de cet hôpital de référence, viendra apporter un coup de main au Centre hospitalier Universitaire de Tokoin (CHU), selon les promoteurs. Premier sur le sol togolais, c'est un projet piloté par la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS).

Saint Pérégrin sera construit sur un site de 6 000 hectares pour un coût estimatif de 17 milliards. Il sera composé d'un vaste plateau technique de consultations et d'interventions, un hôtel 4 étoiles de 64 chambres pour accueillir les patients en phase de récupération et un hélicopt.

C'est un Hôpital de niveau 4 qui sera référencé et certifié aux normes et standards internationaux pour offrir, tant à la population togolaise qu'à celle plus élargie de l'Afrique entière, des soins de santé d'une qualité qui n'auront rien à envier aux hôpitaux occidentaux.

Dans l'hôpital de 11 000 m2, on pratiquera la médecine, la chirurgie, la maternité et les explorations fonctionnelles. L'Hôpital recevra, par ailleurs, 80 000 consultations par an et 10 000 hospitalisations de très courte durée. Il est associé à un hôtel de 7 000 m2 qui porte la capacité à près de 120 lits en phase 01.

La première pierre pour le lancement des travaux de construction et d'équi-



pement de l'Hôpital de Référence Saint Pérégrin a été posée par le Président de la République, Faure GNASSINGBE le 15 février dernier. Ainsi, le gouvernement ambitieux met en place,

un hôpital de qualité des soins à l'abord du coût, pour desservir en soins de santé de qualité la plus grande masse de la population.

Le 26 avril 2019, à la Présidence de la République,

une ultime étape a été franchie dans la réalisation du projet de construction de l'Hôpital de Référence Saint Pérégrin avec la signature de l'Accord Cadre de Partenariat qui compte sceller les grands axes des relations contractuelles devant lier la CNSS à son partenaire technique, l'Hôpital Américain de Paris, lequel depuis 1914 n'a pas dévié de sa mission première, celle d'apporter aux patients du monde entier, la meilleure expérience Franco-Américaine en matière de soins de santé de qualité. La CNSS a lancé des appels d'offres internationaux sur son site www.cnss.tg depuis le 08 Août dernier pour le renforcement des équipements qui seront mis à la disposition de l'Hôpital.

Cécile. S

Modification de la loi "Bodjona"

L'opposition paie-t-elle le prix de son exagération?

Le parlement vient de modifier la loi fixant les conditions d'exercice de la liberté de réunions et de manifestations pacifiques publiques communément appelée la loi Bodjona. De nouveaux articles viennent canaliser beaucoup plus les manifestations qui depuis quelques années ont pris une mauvaise tournure. Par exemple, dans le cadre des réunions ou manifestations pacifiques publiques, l'itinéraire comporte un seul point de départ, un seul tronçon de route et un seul point de chute. Le nombre de localités pouvant recevoir des manifestations de même objet, d'une même structure ou organisation de façon simultanée comme le PNP avait l'habitude de faire, est limité par l'autorité compétente en fonction de la disponibilité des forces de l'ordre affectées à l'encadrement des dites manifestations.



Avec la loi Bodjona modifiée, les manifestations pacifiques sur la voie publique et dans les lieux publics ne peuvent se tenir avant 11h et au-delà de 18h. Toute personne qui à l'occasion des réunions ou manifestations pacifiques publiques, s'introduit par des menaces contraintes ou violences dans un édifice public ou privé, dans une maison d'habitation, dans un bâtiment à usage commercial ou dans un lieu de culte, sera punie conformément aux dispositions

du code pénal et du code de procédure pénale. Mais cette présente disposition ne s'applique pas aux personnes à la recherche d'un refuge.

La question que l'on peut être amené à se poser aujourd'hui est de savoir qu'est-ce qui a pu se passer depuis les manifestations violentes de 2017 à 2018 pour qu'on en arrive là? Pour un observateur de la scène politique togolaise si le parlement a corsé la loi sur les manifestations c'est à cause de l'exagération de l'op-



position et surtout de la C14. A un moment de la crise politique, la C14 voulant à tout prix empêcher l'organisation des élections législatives a vraiment semé du désordre dans différentes villes. Il était donc temps pour le pouvoir de revoir cette loi pour que la liberté ne fasse pas place à l'anarchie.

Après la modification de la loi Bodjona, l'opposition n'a pas tardé à réagir. Pour plusieurs partis, c'est une restriction des libertés, mieux un recul de notre pays sur le plan

démocratique. Les partis de l'opposition qui se plaignent aujourd'hui paient le prix du boycott des législatives du 20 décembre 2018. S'ils étaient à l'hémicycle, ils auraient pu peser de leur poids pour que les nouveaux articles soient beaucoup plus souples. Mais le pouvoir doit aussi se rendre compte qu'à force de trop restreindre les libertés de manifestations peut déboucher un jour ou l'autre sur situation incontrôlable et regrettable.

J. K.

INVITÉ AFRIQUE / Débarquement de Provence: «Un Noir ne pouvait pas commander à des Blancs»

Il y a 75 ans, le 15 août 1944, des milliers de soldats africains participent au débarquement de Provence. Mais quasiment aucun d'entre eux n'a le grade d'officier. Journaliste à TV5 Monde, Christian Eboulé explique pour quoi, au micro de Christophe Boisbouvier.

RFI : À l'époque, on les appelait les « indigènes ». Qui étaient-ils ?
Christian Eboulé : Les « indigènes », c'étaient toutes les populations de l'empire colonial français qui étaient considérées comme étant des « indigènes », c'est-à-dire des non-citoyens, des populations qui ne bénéficiaient donc pas de la nationalité, de la citoyenneté française, bien qu'appartenant à l'empire colonial français.

Il y avait donc les goumiers (soldats appartenant à des goums, unités d'infanterie composées d'« indigènes » de différentes tribus) et les

tabors (bataillons) marocains, les tirailleurs algériens et puis les tirailleurs sénégalais. Mais le mot « sénégalais » est impropre...

Absolument, ces tirailleurs sénégalais appartenaient à l'ensemble des colonies françaises d'Afrique subsaharienne, mais n'étaient pas tous Sénégalais. On y trouvait évidemment des Sénégalais, mais aussi des Guinéens, des Soudanais [l'ancien Soudan français qui est le Mali actuel], des Burkinabè [ceux qu'on appelait à l'époque les Voltaïques], on y trouvait des Dahoméens [Bénin actuel], etc.

Des Guinéens et des Ivoiriens, dites-vous, d'où la participation des présidents Alpha Condé et Alassane Ouattara au côté du chef de l'Etat français, Emmanuel Macron, ce jeudi 15 août lors des cérémonies à la Nécropole nationale de

Boulouris à Saint-Raphaël, dans le sud-est de la France. Comment se passait le recrutement de tous ceux qu'on a appelé des « volontaires forcés » ?

Notamment lorsque vont se présenter la Première Guerre mondiale

«cés ». Durant la Première Guerre mondiale, Blaise Diagne, le premier député africain à l'Assemblée nationale française, va mener des campagnes de recrutement dont certaines vont se solder par des rafles dans des villages

N'Tchoréré est singulière parce que cet homme, qui est né dans une famille vraiment pauvre du Gabon à l'époque coloniale, en 1896, arrive en 1921 et va faire toutes ses classes au sein des troupes coloniales françaises. Et comme il



Le vétéran sénégalais Issa Cissé montre une photo de lui datant de 1944, année du débarquement de Provence.AFP/Seyllou

et ensuite la Seconde Guerre mondiale, il y aura ce qu'on a appelé les « recrutements for-

oués de jeunes gens vont être forcés de faire partie des troupes coloniales françaises, et vont être envoyés au front, notamment en Europe. Dès le début de la Seconde Guerre mondiale, les effectifs des contingents africains mobilisés en France s'élèvent à 300 000 hommes et plus de 20 000 d'entre eux sont tués. Vous vous intéressez particulièrement au destin d'un tirailleur gabonais, le capitaine Charles N'Tchoréré (1896-1940). Pourquoi ?

Pour une raison toute simple : c'est que les troupes coloniales françaises comportaient très peu d'officiers africains. Il y en a deux tout particulièrement qui ont marqué l'histoire des troupes coloniales françaises originaires d'Afrique subsaharienne, c'est d'abord le Sénégalais Abdel Kader Mademba Sy. Puis, il y a Charles N'Tchoréré qui lui était Gabonais. Et l'histoire de Charles

était brillant, il devient officier, il devient notamment capitaine des troupes coloniales françaises en 1933. Et c'est l'un des rares officiers avec Abdel Kader Mademba Sy des troupes coloniales françaises. Parce qu'à l'époque, les Noirs ne pouvaient pas aller au-delà du grade de capitaine au sein de l'armée. Et que ce soit pour Abdel Kader Mademba Sy, le Sénégalais, ou pour Charles N'Tchoréré, le Gabonais, c'est vraiment à la force du poignet, à l'usure, qu'ils vont progresser et graver les échelons au sein de l'armée. Abdel Kader Mademba Sy sera au seuil du grade de colonel, mais il ne l'aura pas ce grade. Il mourra bien avant [1893-1932]. Et Charles N'Tchoréré, pareil, va plafonner. Et lorsqu'il est assassiné par les nazis à Airaines [Somme] en juin 1940, malheureusement, il ne sera que capitaine. À l'époque, ce sont les

Mort subite de DJ Arafat

Etre star, c'est aussi savoir protéger sa vie pour le bonheur des fans

Suite de la p 2

l'incident se produit après une nuit bien arrosée.

Les stars ont tendance à défier l'autorité et à se mettre au-dessus des règles élémentaires qui leur permettent de vivre longtemps. Par moment l'autorité aussi est complaisante. Comment Arafat-a-t-il roulé sa moto sans casque sans qu'il ne soit inquiet par les forces de l'ordre ? Un artiste est toujours mortel quelques soit sa popularité. Il est donc important que le cas d'Arafat donne de leçon aux autres artistes qui croient que leur célé-



brité leur donne le quitus de faire tout ce qui leur passe par la tête.

Après tout, la vie n'a pas de prix.

La Rédaction

Suite à la p 6

Elections Locales partielles

Cinq communes ont voté hier

Après deux semaines de campagne, les populations des cinq communes à savoir Avé 1, Bassar 4, Oti sud 1, Wawa 1 et Zio 4 sont allées aux urnes hier jeudi 15 Août 2019 pour élire leurs conseillers locaux. Ce scrutin s'inscrit dans le cadre des élections municipales partielles, qui à terme, devrait compléter le vote



du 30 juin dernier et consolider le processus de la démocratie locale. Le président de la CENI, Tchambakou AYASSOR a visité des



centres de vote dans l'Avé 2, notamment l'EPP centrale et l'école catholique de Noépé. A la fin de sa tournée, il a dit être

très satisfait des opérations de vote et s'est montré confiant pour une issue heureuse après le scrutin.

La Rédaction

INVITÉ AFRIQUE/Débarquement de Provence:

«Un Noir ne pouvait pas commander à des Blancs»

Suite de la p 5

deux seuls officiers africains des troupes coloniales françaises parce qu'à l'époque, les autorités coloniales considéraient qu'un Noir ne pouvait pas commander à des Blancs. Voilà la raison principale pour laquelle, que ce soit Abdel Kader Mademba Sy, le Sénégalais, ou Charles N'Tchoréré, le Gabonais, ils n'auront pas de fonction opérationnelle, sauf pour Charles N'Tchoréré, en juin 1940 à Airaines où il était à la tête de la septième compagnie du 53e RICMS, un régiment d'infanterie [coloniale] mixte. Et pourquoi le capitaine Charles N'Tchoréré est-il exécuté par les Allemands en juin 1940 ? Tout simplement parce

que le régiment auquel il appartenait, le 53e Régiment d'infanterie mixte coloniale, sera positionné autour de la région d'Airaines dans le département de la Somme, dans le nord de la France, et que, pendant près de trois jours, entre le 5 et le 7 juin 1940, ses troupes vont défendre, on disait à l'époque « sans esprit de recul », les positions françaises. Et le 7 juin 1940, dans la soirée, le régiment du capitaine N'Tchoréré décide de se replier. Malheureusement, pendant ce repli, le patron du régiment de Charles N'Tchoréré lui demande d'aller chercher certains de ses camarades qui étaient restés à l'arrière. Au moment où Charles

N'Tchoréré accomplit cette mission, il est malheureusement capturé par les soldats nazis, il est fait prisonnier avec ses hommes, les derniers hommes qui lui restaient de sa compagnie. Et à ce moment-là, qu'est-ce que faisaient les nazis ? Ils séparaient les Noirs des Blancs. Donc Charles N'Tchoréré va refuser cette ségrégation. Il va affirmer son africanité. Et à ce moment-là, on ne sait pas très bien si c'est un officier ou un soldat du rang nazi qui va lui tirer une balle dans la nuque. Et Charles N'Tchoréré va donc être lâchement assassiné d'une balle dans la nuque.

Par Christophe Boisbouvier (RFI)

Pharmacie de Garde du 12/08/2019 au 19/08/2019

CENTRE 46, Rue de la Gare (face SGGG) 22 21 83 30	22 50 54 85 SILOE Carrefour Aïfao Apédokoe Aïgangomé 90 80 26 39
SANTE Près de NOPATO 70 44 91 37	ACTUELLE Route de Sègbé - Quartier Sagbado- Adidogomé 22 51 11 72
AKOFA Av Maman N'Danida Amoutivé 22 21 00 97	JAHNAPA côté de l'EPP Gakii, Djidjilé-Gakii, immeuble Favo 22 51 22 86
CRISTAL Boulevard Houphet Boigny 22 20 90 91	VICUEUR Rue 267, AGBALEPEDOGAN, Kilimandjaro 22 51 63 30
N-Dé MEDJ Boulevard du 13 Janvier, Angle rue Gailou - Face By-bis 22 35 20 02	DELLI En face de l'hôpital de Cacavelli à 100m entre la Cour d'Appel et le marché de Cacavelli 22 25 06 90
DEO GRATIAS Derrière le siège d'ECOBANK Kotohou-Kondji 22 21 83 31	SOLIDARITE Rue Avédjivak possito - Près de la Station Total Totsi 22 50 37 07
ADJOLOLO 58, Rue Franz Joseph STRAUSS 22 21 05 13	ORCHIDEE LLEO 2000 22 51 30 40
JUSTINE 291, Bd des Armées - Tokoin Habitat 22 21 00 01	APOLLON Face complexe scolaire Makafui - Non loin du carrefour des hirondelles - Avédjiv 70 41 01 07
MAIRIE Face Mairie 22 21 26 39	ADONAI Face Hôtel la Plantation à Agoé-Nyivé 22 50 04 05
PATIENCE Tokoin Gbadago 22 21 60 94	CHARITE Côté de CEG d'Agoé-Nyivé 22 25 12 60
PROVIDENCE Bd. Jean Paul II 22 26 66 48	EMMAUS Sur la route de Mission Tové à côté du Bar Solidarité 96 80 09 12
UNIVERS-SANTE Boulevard GNASSINGBE Eyadema, Cité OUA face à l'entrée du CHU-CAMPUS 22 61 81 43	ESPACE VIE Agoé Logopé, face bar Plaisir 2003 99 85 89 07
INTERNATIONALE Site Marché de Hedzranawo « Asiyeye », Boulevard du Haho 22 26 89 94	NABINE Site à Agoé Anomé dit Plateau (Route du Bar Plateau) 93 36 26 26
APOTHEKA Face siège Fédération Togolaise de Football, route de Kegué 22 61 57 57	TAKOE Avant la station CAP ESSO de Zongo (côté opposé) 22 34 03 42
RAOUDHA Située au 4495 Boulevard Zio Hedzranawo, derrière TOGO 2000 91 61 33 32	ZOSSIME Zossimé, sur la route de Sanguera près du marché de Zossimé 70 46 26 64
PHARMACIE 2000 BE KPOTA près du Marché D zifa 22 70 01 69	VERSEAU Près maison Bateau Baguida 22 27 34 53
CHRIST ROI Kagomé 22 27 46 66	HYGEA Face Lycée publique de Baguida sur laroute d'Anoukoupe (Baguida) 99 27 36 36
ADIDOGOME Face au camp 2ème RI d'Adidogomé	

SAVOIR NEWS

La Première Agence de Presse Privée au Togo

www.savoirnews.net

L'INFO en continu 24H/24

Tél (228) 90 04 19 64 / 91 45 34 50 / 99 35 29 23

E-mails : savoir.news@yahoo.fr / info@savoirnews.net

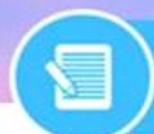
A partir du 1^{er} janvier 2016

**EXIGEZ
LA QUITTANCE
SÉCURISÉE
POUR PLUS DE
TRANSPARENCE
DANS LA COLLECTE
MANUELLE DES
RECETTES DE L'ETAT**



FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Le foncier à l'heure des réformes



Transfert de propriété

Les droits d'enregistrement, les droits de timbres et les droits de mutation totale de titres fonciers sont désormais fixés à

35 000 F CFA

contre 4% de la valeur vénale précédemment.

Numérisation des archives des titres fonciers



L'OTR dispose d'une base de données **numérique** sur la quasi-totalité des titres fonciers.



Célérité des opérations

La base de données numérique des titres fonciers permet désormais la délivrance **instantanée** des copies des documents des titres fonciers et de procéder à tout type de recherche en

24h.

Communication de renseignements



Désormais obtenez les renseignements relatifs aux titres fonciers à

2 000 F CFA.



FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg